



## KINNEAR'S MILLS

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale, le mardi 6 septembre 2016, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Patrice Nadeau, James Allan et Carl Dubois.

Absent : Michel Breton.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2016-145**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Dépôts :
  - 1- Rapport de rencontre avec Monsieur Gilles binet, technicien sénior principal de SNC Lavalin – travaux de voirie sur le chemin de Kinnear's Mills;
  - 2- Rapport de GHD – travaux de carottage des infrastructures routières, intersection route 269 et rue des Fondateurs;
  - 3- Pétition concernant un chemin privé se rendant au Camping Soleil.
- 4- Méchoui du maire de St-Fortunat;
- 5- Transfert du rôle d'évaluation triennal par la Corporation informatique Bellechasse;
- 6- Pacte rural 2015 « Aménagement d'un centre communautaire, phase 1 »;
- 7- Adoption du règlement numéro 478 amendant le règlement numéro 462 donnant un code d'éthique et de déontologie aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills;
- 8- Adoption du règlement numéro 479 amendant le règlement numéro 450 donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés de la municipalité de Kinnear's Mills;
- 9- Soumission concernant le projet de démolition du sous-sol de l'église catholique de Kinnear's Mills phase 1;
- 10- Travaux rivière Osgood, réparation à la fosse #2;
- 11- Fonds de développement des territoires – volet soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Appalaches 2015-2016 – Appui d'une municipalité partenaire;
- 12- Correspondance;
- 13- Comptes du mois;
- 14- Période de questions;
- 15- Divers;
- 16- Levée de la séance



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

2016-146

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2016.

**DÉPÔTS**

**1- RAPPORT DE RENCONTRE AVEC GILLES BINET, TECHNICIEN SÉNIOR PRINCIPAL DE SNC LAVALIN – TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN DE KINNEAR'S MILLS**

Le maire, Monsieur Paul Vachon, dépose le rapport de rencontre du 5 juillet 2016 avec Monsieur Gilles Binet, technicien sénior principal de SNC Lavalin concernant les travaux de voirie sur le chemin de Kinnear's Mills.

**2- RAPPORT DE GHD – TRAVAUX DE CAROTTAGE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, INTERSECTION DE LA ROUTE 269 ET RUE DES FONDATEURS**

Le maire, Monsieur Paul Vachon, dépose le rapport de GHD – travaux de carottage des infrastructures routières, intersection route 269 et rue des Fondateurs;

**3- PÉTITION CONCERNANT UN CHEMIN PRIVÉ SE RENDANT AU CAMPING SOLEIL**

Le maire, Monsieur Paul Vachon, dépose une pétition concernant une demande d'asphaltage sur le chemin privé se rendant au camping Soleil.

2016-147

**MÉCHOUI DU MAIRE DE ST-FORTUNAT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 50,00 \$ pour l'achat de 2 billets au méchoui du maire de Saint-Fortunat le samedi 24 septembre prochain.

2016-148

**TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL PAR LA CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Corporation informatique Bellechasse d'effectuer le transfert du rôle triennal pour la somme de 395,00 \$ plus taxes.

2016-149

**PACTE RURAL 2015 « AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE, PHASE 1 »**

**Attendu que** la Municipalité de Kinnear's Mills a présenté à la MRC un projet d'aménagement d'un centre communautaire – phase 1

Qui comprenait les interventions suivantes :

Refaire le plancher et le plafond de la salle, rénover la descente d'escalier au sous-sol pour rendre la salle accessible et sécuritaire pour tous;

**Attendu que** le projet a été conformément adopté par la résolution de la MRC CM-2015-10-7446 et pour lequel la municipalité de Kinnear's Mills a déjà reçu un premier versement de 12 505,28 \$;

**Attendu que** suite aux subventions reçues, quelques changements devront être réalisés au préalable, et ce, dans le cadre du même projet : étude et plan de réfection du sous-sol de l'église par un architecte; élaboration de plans et devis requis pour les travaux dans le domaine de l'électro mécanique, c'est-à-dire éclairage, prises et services, plomberie, ventilation et révision de l'entrée électrique par un ingénieur et travaux de démolition. La municipalité demande que les frais d'honoraires professionnels remplacent les travaux initialement prévus à notre demande initiale.

#### **En conséquence**

Il est proposé par Madame Céline Landry, appuyé par Madame Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Kinnear's Mills demande à la MRC de modifier son projet initialement accepté «Projet d'aménagement d'un centre communautaire – phase 1» afin de pouvoir réaliser les étapes préalables décrites précédemment et ce, au même coût.

Adoptée

2016-150

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 478 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462 DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE AUX ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS.**

**Attendu que** le projet de loi no 83 «Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique » a été adopté le 10 juin 2016 à l'Assemblée nationale;

**Attendu qu'**en vertu des articles 101 et 102 de cette loi, les municipalités doivent modifier leurs codes d'éthique et de déontologie afin d'interdire aux membres du conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement publique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 155, ces interdictions doivent être introduites dans les codes d'éthique et de déontologie municipaux avant le 30 septembre 2016;

**Attendu qu'**un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire tenue par ce Conseil le 8 août 2016;

**Attendu que** les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 478 aux moins deux jours juridiques avant la présente;

**Attendu que** tous les membres présents déclarent l'avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 462 du Code municipal;



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Patrice Nadeau, appuyé par Madame Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 478 amendant le règlement numéro 462 portant sur le code d'éthique et de déontologie est et soit adopté.

**2016-151**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 479 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 450 DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE AUX EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS.**

**Attendu que** le projet de loi no 83 « Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique » a été adopté le 10 juin 2016 à l'Assemblée nationale;

**Attendu qu'**en vertu des articles 101 et 102 de cette loi, les municipalités doivent modifier leurs codes d'éthique et de déontologie afin d'interdire à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement public, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 155, ces interdictions doivent être introduites dans les codes d'éthique et de déontologie municipaux avant le 30 septembre 2016;

**Attendu qu'**un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire tenue par ce Conseil le 8 août 2016 ;

**Attendu que** les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 479 aux moins deux jours juridiques avant la présente;

**Attendu que** tous les membres présents déclarent l'avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 462 du Code municipal;

**En conséquence**, il est proposé par Madame Michelle Pageau, appuyé par Monsieur James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement 479 amendant le règlement numéro 462 portant sur le code d'éthique et de déontologie est et soit adopté.

**2016-152**

**SOUSSION CONCERNANT LE PROJET DE DÉMOLITION DU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS PHASE 1.**

Trois entreprises ont soumissionné pour le projet de démolition du sous-sol de l'église catholique de Kinnear's Mills phase 1. Les prix mentionnés excluent les taxes.

Construction Malette & Fils :	7 650,00 \$
Les constructions Réjean Pomerleau Inc. :	17 263,49 \$
Menuiserie Sans Nœud :	9 643,00 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Construction Malette & Fils Inc. à effectuer les travaux selon le plan et la liste des travaux à réaliser.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**QUE** M. Paul Vachon, maire et/ou Madame Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer le contrat concernant le projet de démolition du sous-sol de l'église catholique de Kinnear's Mills – phase 1.

**2016-153 TRAVAUX RIVIÈRE OSGOOD - RÉPARATION À LA FOSSE # 2**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Groupement Agro-Forestier Lotbinière Mégantic inc. à effectuer les travaux de réparation à la fosse #2 dans la rivière Osgood, Les coûts prévus sont d'environ 4 000 \$.

**2016-154 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES-VOLET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE DE LA MRC DES APPALACHES 2015-2016 - APPUI D'UNE MUNICIPALITÉ PARTENAIRE**

Considérant que le projet de la Corporation des chemins Craig et Gosford nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant tel que défini dans le *Fonds de développement des territoires-volet projets structurants pour améliorer les milieux de vie* de la MRC des Appalaches 2015-2016;

Considérant que ledit projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés;

Il est proposé par Monsieur Patrice Nadeau et résolu unanimement d'appuyer le projet tel que défini précédemment et d'appuyer la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds afin qu'elle soumette en notre nom une demande de financement pour un montant de 13 000 \$ dans le cadre du *Fonds de développement des territoires - volet projets structurants*;

Notre municipalité s'engage à contribuer au projet pour un montant de 1 000 \$ sur deux ans 2016-2017 en partenariat avec les municipalités participantes.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2016-155 COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	15 152,14
C0005263	Petite caisse	226,07
C0005264	Municipalité Adstock tournoi 10-15	60,00
C0005265	Les Transports Maggy Beudet inc.	853,69
C0005266	Location Ma Tente	689,85
C0005267	Groupe d'entraide Cancer et Vie	100,00
C0005268	Cliche Jules	150,00
C0005269	Gagné Excavation Ltée	1 517,67
C0005270	Services sanitaires Denis Fortier inc.	360,19
C0005271	Régie intermunicipale de la région Thetford	114,10
C0005272	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	75,66



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

C0005273	9039-4255 Québec inc.(Beaucesansfil)	68,93
C0005274	Coop St-Jacques-de-Leeds	6 521,78
C0005275	Agence régionale de mise en valeur forêts	25,00
C0005276	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0005277	Soudure Jocelyn Nadeau	154,52
C0005278	Acier Leroux	101,55
C0005279	Xérox Canada Ltée	863,28
C0005280	Marc Prévost	536,50
C0005281	Signalisation de l'Estrie inc.	3 080,36
C0005282	Fonds d'information sur le territoire	16,00
C0005283	8043981 Canada inc.	714,27
C0005284	Rick MacRae	12 668,85
C0005285	James G. Noonan	379,41
C0005286	Les Entreprises A-L-O Pomerleau Ltée	7 319,81
C0005287	Deneigement Nyl Carrier inc.	745,04
C0005288	Industrie de ciment La Guadeloupe	10 001,91
C0005289	Michel Côté	3 150,32
C0005290	Hugues Grégoire	14 118,96
C0005291	François Mathieu	6 875,49
C0005292	Transport R. Fecteau E.B. inc.	2 535,20
C0005293	Ferme Donald Vachon enr.	1 327,96
C0005294	Danielle Blanchet	93,31
C0005295	Les Excavations Dark Mercier	12 517,67
C0005296	ADMQ Zone 9 Lotbinière-Appalaches	100,00
C0005297-307	Redevances éoliennes 2014-2015	2 136,70
C0005308	Marika Breton (voirie)	481,06
C0005309	Sabrina Breton (voirie)	239,18
C0005310	Normand Bédard (voirie)	215,00
C0005311	Gabriel Jacques (voirie)	322,50
C0005312	Véronique Tanguay	35,00
C0005318	Agence du revenu du Canada DAS	1 880,50
C0005319	Ministère du revenu DAS	4 478,08
C0005320	Caisses Desjardins Région Thetford	288,00
C0005322	Groupe Panican inc.	1 803,06
L1600015	Hydro Québec	363,68
L1600016	Bell Canada	369,85
	TOTAL	117 881,24

## PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

## DIVERS

Le maire, Monsieur Paul Vachon, informe les citoyens qu'il est important de dénoncer le vandalisme.

Madame Michelle Pageau, invitation le 11 septembre prochain au Domaine Custeau – Portes ouvertes sur les fermes du Québec. L'activité est chapeautée par l'Union des producteurs agricoles.

Monsieur James Allan, invitation à l'école anglaise le 11 septembre prochain - Musique folklorique.

Madame Céline Landry mentionne que le chemin de Saint-Rémi a accueilli des marcheurs Français et Belges. Elle demande aussi de ne pas accepter de



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

squatteurs pour de l'hébergement, car ils ne sont pas inscrits officiellement pour le chemin de Saint-Rémi.

**2016-156**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 40.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière